

Service des Ressources Humaines
Pôle Formation et Concours

**Arrêté préfectoral fixant la composition de la commission de sélection
pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs
de l'intérieur et de l'outre-mer pour la région Bretagne
au titre de l'année 2026**

**LA PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ DE LA ZONE OUEST,
PRÉFÈTE D'ILLE-ET-VILAINE PAR INTÉRIM**

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- Vu** le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- Vu** le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- Vu** l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;
- Vu** l'arrêté du 24 novembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Vu** l'arrêté du 6 mars 2026 fixant au titre de l'année 2026 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 30 juin 2026 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2026 pour la région Bretagne ;
- Vu** l'arrêté du 1^{er} juillet 2026 portant délégation de signature à Monsieur Alexandre KESTELOOT secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes par intérim ;
- Vu** le message du 20 mai 2026 portant autorisation de recrutement pour les corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer dans le cadre du plan de charge initial 2026 ;
- Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ille-et-Vilaine par intérim.

ARRÊTE

Article 1 : M. Michaël BENOIT, attachée principal d'administration de l'État, chef du service expert des ressources humaines de Rennes à la Région de Gendarmerie Bretagne est nommé président de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer pour la région Bretagne au titre de l'année 2026.

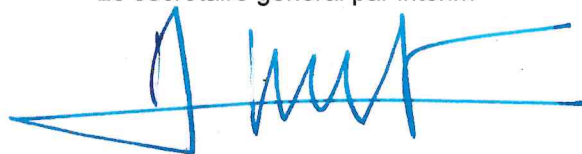
Article 2 : Sont désignées en qualité de membres de la commission de sélection :

- Mme Anne-Laure MERRET, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des personnels civils à la Région de Gendarmerie Bretagne,
- Mme Céline PIGOT, attaché d'administration de l'État, cheffe du pôle formation concours au SGCD 35 .

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Ille-et-Vilaine par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le **08 JUIL. 2026**

Pour la préfète déléguée pour la défense et la sécurité
de la zone Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine par intérim,
Le secrétaire général par intérim



Alexandre KESTELOOT